

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

11 N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

3 038 800

21 N° d'enregistrement national : 15 56487

51 Int Cl⁸ : H 04 B 3/54 (2017.01), G 08 C 19/00, H 04 J 11/00

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 09.07.15.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la demande : 13.01.17 Bulletin 17/02.

56 Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : STMICROELECTRONICS (ROUSSET) SAS — FR.

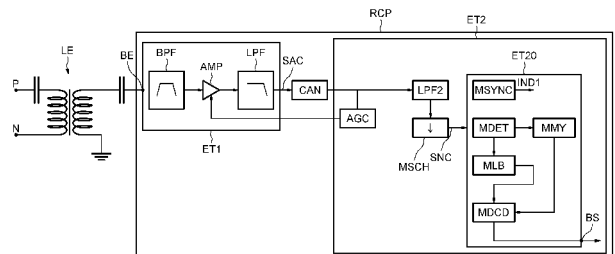
72 Inventeur(s) : DEMAJ PIERRE et BOUVET YOANN.

73 Titulaire(s) : STMICROELECTRONICS (ROUSSET) SAS.

74 Mandataire(s) : CASALONGA & ASSOCIES.

54 PROCÉDE DE TRAITEMENT D'UN SIGNAL ISSU D'UN CANAL DE TRANSMISSION, EN PARTICULIER UN SIGNAL VEHICULE PAR COURANT PORTEUR EN LIGNE, ET NOTAMMENT L'ESTIMATION DU CANAL, ET RECEPTEUR CORRESPONDANT.

57 Le récepteur comprend un étage d'entrée (ET1) destiné à être connecté sur un canal de transmission et configuré pour délivrer un signal analogique de canal issu du canal de transmission, un étage (CAN) de conversion analogique/numérique du signal analogique de canal pour délivrer un signal numérique de canal et des moyens (ET2) de traitement dudit signal numérique. Les moyens de traitement comprennent des moyens de détection (MDET) configurés pour effectuer au moins une phase de détection de l'état du canal de transmission à partir dudit signal numérique de façon à détecter si le canal de transmission est considéré, sur un intervalle de temps, comme étant linéaire et temporellement invariant ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire.



FR 3 038 800 - A1



**Procédé de traitement d'un signal issu d'un canal de transmission,
en particulier un signal véhiculé par courant porteur en ligne, et
5 notamment l'estimation du canal, et récepteur correspondant**

Des modes de mise en œuvre et de réalisation de l'invention concernent la transmission d'informations sur un canal de transmission, et notamment lorsque ce canal est une ligne électrique,
10 la transmission d'informations par courant porteur en ligne (PLC : Power Line Communications), et plus particulièrement l'estimation de la fonction de transfert du canal de transmission.

Des modes de mise en œuvre et de réalisation de l'invention sont compatibles notamment mais non exclusivement avec la norme
15 PLC-G3 telle que définie par exemple dans la version d'avril 2015 du document de l'Alliance G3-PLC intitulé « Narrowband OFDM PLC specifications for G3-PLC networks » à laquelle l'homme du métier pourra se référer à toutes fins utiles.

La technologie de courant porteur en ligne vise à transmettre
20 des données numériques en exploitant l'infrastructure existante du réseau électrique. Elle permet notamment le relevé à distance de compteurs électriques, les échanges entre véhicules électriques et les bornes de recharge ou encore la gestion et le contrôle des réseaux d'énergie (smart grid)

La technologie de courant porteur en ligne (PLC) incorpore
25 notamment la communication par courant porteur en ligne bande étroite (Narrow band Power line Communication : N-PLC) qui est généralement définie comme une communication sur une ligne électrique opérant à des fréquences de transmission jusqu'à 500 KHz.

La communication N-PLC utilise ainsi généralement les bandes
30 de fréquences définies notamment par le comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) ou par la Commission Fédérale des Communications (FCC).

Ainsi si l'on considère la bande de fréquences CENELEC A (3-95 kHz), les fréquences de transmission se situent entre 35,9375 et 90,625 KHz pour la norme PLC-G3.

5 La performance globale d'un récepteur dépend fortement de la qualité de son estimation de canal, c'est-à-dire de l'estimation de la fonction de transfert de ce canal.

Il est connu qu'un canal de transmission peut varier en temps, en fréquence, en phase et en amplitude.

10 Par ailleurs les signaux véhiculés par courant porteur en ligne et reçus par le récepteur résultent d'une combinaison de plusieurs signaux ayant emprunté au sein du canal de transmission (la ligne électrique) plusieurs chemins ou trajets de propagation ayant chacun son propre retard temporel et sa propre atténuation (le canal de transmission est un canal de transmission multi-trajets). Il peut alors
15 en résulter une forte atténuation de certaines fréquences.

Par ailleurs, les propriétés et caractéristiques des réseaux électriques ne sont pas connues a priori et sont variables dans le temps. Ainsi les impédances de certains objets branchés par l'utilisateur varient avec la tension. C'est le cas par exemple des
20 lampes halogènes ou des objets comportant des redresseurs de tension.

Lorsqu'un utilisateur branche de tels objets il en résulte alors une variation périodique de la fonction de transfert du canal de transmission. Le canal est alors considéré comme linéaire et cyclostationnaire ou « linéaire et variant temporellement de façon
25 périodique », ce qui correspond à l'acronyme anglosaxon LPTV (« Linear Periodically Time Varying »).

Dans d'autres situations le canal peut être considéré comme linéaire et temporellement invariant (LTI : « Linear Time Invariant »).

30 Les récepteurs actuels, compatibles avec la norme PLC-G3, ne sont pas adaptés pour effectuer des estimations de canal lorsque celui-ci est temporellement variable. En effet, la norme PLC-G3 ne prévoit d'utiliser que deux symboles OFDM en tant que symboles pilotes pour estimer totalement la fonction de transfert du canal.

Aussi, lorsque le canal varie, et notamment lorsqu'on est en présence d'un canal cyclo-stationnaire, l'estimation du canal est erronée, voire impossible, et conduit par conséquent à des erreurs de décodage des symboles.

5 Selon un mode de mise en œuvre et de réalisation, il est proposé de limiter le risque d'erreurs de décodage dues notamment à une estimation de canal erronée.

10 Selon un autre mode de mise en œuvre et de réalisation, il est proposé une estimation de canal relativement simple même dans le cas où le canal est considéré comme cyclo-stationnaire, et compatible avec la norme PLC-G3.

15 Selon un aspect, il est proposé un procédé de traitement d'un signal analogique de canal issu d'un canal de transmission, par exemple une ligne électrique, le signal étant alors véhiculé par courant porteur de ligne (PLC), le procédé comprenant au moins une phase de détection de l'état du canal de transmission à partir d'un signal numérique issu d'une conversion analogique/numérique du signal analogique de canal de façon à détecter si le canal de transmission est considéré, sur un intervalle de temps, comme étant linéaire et temporellement invariant (LTI) ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire (LPTV).

20 Le signal analogique de canal qui va subir la conversion analogique/numérique peut être par exemple le signal analogique directement issu du canal ou bien comme c'est généralement le cas, le signal analogique délivré par un étage d'entrée analogique (comportant notamment des filtres passe-bande, des filtres passe-bas et un amplificateur) connecté sur le canal de transmission.

25 Le signal analogique de canal qui va subir la conversion analogique/numérique peut être par exemple le signal analogique directement issu du canal ou bien comme c'est généralement le cas, le signal analogique délivré par un étage d'entrée analogique (comportant notamment des filtres passe-bande, des filtres passe-bas et un amplificateur) connecté sur le canal de transmission.

30 Le procédé selon cet aspect se distingue de l'art antérieur par le fait que préalablement à une estimation de canal suivie d'un décodage des symboles, on détecte l'état du canal de transmission, et ce en temps réel à partir du signal reçu, ce qui permet de limiter le risque d'erreurs de décodage dues à une estimation de canal erronée.

Ceci permet en effet de prendre une décision quant à la suite des traitements à appliquer, comme par exemple suspendre

temporairement le décodage ou bien utiliser une estimation de canal appropriée aux différents états du canal et améliorer ainsi la performance globale du récepteur.

5 Le signal analogique de canal est par exemple conforme à la norme PLC-G3.

10 Lorsque le signal analogique de canal véhicule des trames de symboles, la phase de détection peut être effectuée au cours de la réception d'au moins une trame, l'état détecté du canal étant considéré comme valable pour toute la durée de ladite au moins une trame, c'est-à-dire qu'un canal détecté comme étant cyclo-stationnaire est considéré comme étant cyclo-stationnaire pour toute la durée de ladite au moins une trame, et qu'un canal détecté comme étant temporellement invariant est considéré comme étant temporellement invariant pour toute la durée de ladite au moins une trame.

15 Cela étant, il est préférable que la phase de détection soit effectuée au cours de la réception de chaque trame car l'état du canal peut éventuellement changer d'une trame à l'autre. Et, là encore, on considère que l'état détecté du canal lors de la réception d'une trame courante est considéré comme valable pour toute la durée de cette trame courante.

20 Selon un mode de mise en œuvre, ladite phase de détection comprend

25 -une pluralité d'estimations de canal respectivement effectuées à partir d'une pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue de façon à obtenir une pluralité de fonctions de transfert dudit canal,

-une détermination d'au moins une différence de phase entre au moins une paire de fonctions de transfert ;

30 et la détection dudit état comporte une comparaison de la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase avec un seuil, le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase est inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

5 Du côté émission, le signal analogique de canal est issu d'une conversion numérique/analogique d'un signal numérique initial, et lorsque la fréquence d'échantillonnage du signal numérique (en réception) est différente de la fréquence d'échantillonnage du signal numérique initial (en émission), il est préférable de tenir compte de ce décalage de fréquence d'échantillonnage (« sampling frequency offset ») pour corriger les fonctions de transfert.

10 Ainsi selon un mode de mise en œuvre, ladite pluralité d'estimations de canal comprennent des estimations de fonctions de transfert de base respectivement effectuées à partir de ladite pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue, et un traitement de correction de ces fonctions de transfert de base avec un déphasage correspondant à ce décalage de fréquence d'échantillonnage de façon à obtenir lesdites fonctions de transfert.

15 De façon à détecter plus facilement les variations temporelles du canal, il est préférable de choisir un ensemble de symboles de référence de la trame reçue qui s'étendent temporellement sur une durée totale égale ou légèrement supérieure à la période de cyclo-stationnarité éventuelle du canal, et de choisir les deux fonctions de transfert de chaque paire, à partir desquelles on détermine une différence de phase, de façon à ce qu'elles soient respectivement associées à deux symboles de référence temporellement espacés d'une durée supérieure à une durée limite correspondant à un nombre minimum de symboles de référence.

25 La durée totale des symboles de référence est légèrement supérieure à ladite période de cyclo-stationnarité lorsque celle-ci n'est pas un multiple entier de la durée d'un symbole de référence. Ainsi dans ce cas cette période est par exemple comprise entre deux multiples entiers consécutifs de la durée d'un symbole de référence.

30 Ainsi, à titre d'exemple, lorsque le signal est conforme à la norme PLC-G3, chaque trame reçue comporte un préambule suivi d'un en-tête (« header ») suivi d'un champ utile (« payload »). Les symboles de référence comportent alors avantageusement les symboles

de l'en-tête et deux symboles du champ utile correspondant à deux symboles connus de la trame transmise.

5 Le nombre de symboles de référence est alors égal à 15 et s'étendent ensemble sur une durée égale à 10,42 ms (puisque chaque symbole de référence a une durée égale à 0,695 ms). Cette durée totale de 10,42 ms est légèrement supérieure à la période de cyclo-stationnarité éventuelle du canal (10 ms) qui est égale à la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler sur la ligne électrique (soit 20 ms pour une fréquence de 50 Hz)

10 De la même manière, dans les pays où la fréquence du secteur est 60 Hz, la période de cyclo-stationnarité du canal est égale à 8,33ms et le nombre de symboles de référence peut être pris égal à 12.

15 Le nombre limite de symboles de référence séparant les deux symboles de référence d'une paire est par exemple égal à 6, et le seuil permettant de détecter le caractère temporellement invariant ou cyclo-stationnaire dudit canal dépend de l'implémentation choisie et peut être par exemple égal à 0,75 radians.

20 De façon à améliorer encore la détection de l'état du canal, la phase de détection peut comprendre

une détermination de plusieurs différences de phase entre respectivement plusieurs paires de fonctions de transfert,

un traitement de moyennage des valeurs absolues de ces différences de phase de façon à obtenir une différence de phase moyenne, et

25 une comparaison de la différence de phase moyenne avec ledit seuil, le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si ladite différence de phase moyenne est inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

30 Les symboles de référence de la trame reçue à partir desquels vont être déterminées les différentes fonctions de transfert, sont par exemple des symboles de la trame reçue correspondant à des symboles connus de la trame transmise et/ou sont des symboles décodables sans connaître la fonction de transfert du canal de transmission.

Ainsi, dans le cas de la norme PLC-G3, comme indiqué ci-avant, les symboles de référence peuvent être les treize symboles de l'en-tête d'une trame, qui sont décodables sans connaître la fonction de transfert de canal de transmission puisqu'ils sont codés de façon différentielle, ainsi que les deux symboles du champ utile (« payload ») de la trame qui correspondent aux deux symboles connus S1, S2 du champ utile de la trame transmise.

On notera donc ici que bien que la norme PLC-G3 ne prévoie comme symboles pilotes pour l'estimation de la fonction de transfert du canal, que deux symboles connus, à savoir les symboles S1 et S2, il est avantageusement prévu ici d'augmenter ce nombre de symboles pilotes en utilisant avantageusement les symboles de l'en-tête d'une trame qui sont décodables sans nécessiter de connaître la fonction de transfert du canal.

On peut alors aisément détecter les éventuelles variations temporelles du canal de transmission.

Cela étant il aurait été également possible d'utiliser également comme symboles de référence tout ou partie des symboles connus du préambule d'une trame afin d'améliorer l'estimation de canal ou augmenter le nombre d'estimations si la durée de l'en-tête et des symboles S1 et S2 est plus courte que la durée d'une demi-période du signal alternatif véhiculé par le canal (demi-période du secteur).

Selon un mode de mise en œuvre, chaque estimation de canal effectuée à partir d'un symbole décodable reçu (un symbole de l'en-tête par exemple) comprend un décodage du symbole reçu, un réencodage de ce symbole décodé de façon à obtenir un symbole réencodé et une détermination de la fonction de transfert du canal à partir du symbole réencodé et du symbole décodable reçu

Lorsque l'état du canal de transmission est détecté, plusieurs possibilités sont offertes.

Il est possible, dans certaines applications, que le récepteur ayant détecté un canal de transmission du type LPTV, ne soit pas adapté pour estimer correctement la fonction de transfert d'un tel canal et par conséquent d'effectuer le décodage des symboles sans trop

de risque d'erreur, et décide par conséquent d'attendre que le canal redevienne éventuellement du type LTI pour effectuer le décodage des symboles de la trame correspondante de façon classique conformément au standard PLC-G3 en utilisant uniquement les symboles S1 et S2 de la trame pour effectuer l'estimation de canal puis le décodage.

5 Cela étant, selon un mode de mise en œuvre avantageux, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et cyclo-stationnaire pour toute la durée de ladite trame, il est possible d'effectuer une estimation de la fonction de transfert d'un tel canal cyclo-stationnaire suivie d'un décodage.

10 A cet égard, on peut alors prévoir une élaboration d'une séquence de N fonctions de transfert du canal de transmission respectivement associées à N tranches temporelles successives, la durée totale des N tranches temporelles étant égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité du canal (lorsque cette période de cyclo-stationnarité n'est pas un multiple entier de la durée d'une tranche temporelle ou d'un symbole) ou à la totalité de ladite période, puis un décodage de certains au moins des symboles d'une trame en utilisant pour chacun de ces symboles la fonction de transfert associée à la tranche temporelle contenant ledit symbole.

20 Une durée totale des N tranches temporelles égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité du canal signifie par exemple que ladite période de cyclo-stationnarité est comprise entre N fois et N+1 fois la durée d'une tranche temporelle.

25 Pour élaborer ces N fonctions de transfert, on peut par exemple élaborer une séquence initiale de M fonctions de transfert respectivement associées à M symboles de référence successifs de chaque trame, les M symboles de référence couvrant temporellement une durée égale ou légèrement supérieure (lorsque cette période de cyclo-stationnarité n'est pas un multiple entier de la durée d'un symbole) à la totalité de ladite période de cyclo-stationnarité, les N fonctions de transfert étant issues de ces M fonctions de transfert.

30

Et, les M fonctions de transfert sont avantageusement celles obtenues lors de la phase de détection de l'état du canal de transmission.

5 Ainsi, dans le cas de la norme PLC-G3, M est par exemple égal à 15 puisqu'on utilise quinze symboles de référence pour élaborer quinze fonctions de transfert.

10 Alors qu'il serait possible d'utiliser quatorze de ces quinze fonctions de transfert pour le décodage des symboles du champ utile « payload » de la trame, il s'avère préférable, pour obtenir un meilleur rapport signal sur bruit, d'utiliser seulement sept fonctions de transfert (N=7), ces N fonctions de transfert étant par exemple les moyennes deux à deux de quatorze fonctions de transfert successives de la séquence initiale des M fonctions de transfert.

15 Le décodage des symboles suivant le dernier symbole de référence utilise alors avantageusement successivement et cycliquement les fonctions de transfert de la séquence des N fonctions de transfert (N=7 par exemple).

20 Lorsque la durée des N tranches temporelles est différente de la période de cyclo-stationnarité c'est-à-dire lorsque cette période de cyclo-stationnarité n'est pas un multiple entier de la durée d'un symbole, le décodage de symboles suivant le dernier symbole de référence comprend également périodiquement un décalage de fonction de transfert dans l'utilisation successive et cyclique des fonctions de transfert. Ainsi, par exemple, on pourra à un moment donné et
25 périodiquement, utiliser deux fois de suite la même fonction de transfert avant de reprendre le cycle normal des fonctions de transfert.

30 Lorsque le signal est véhiculé par courant porteur de ligne, la période de cyclo-stationnarité du canal est égale à la moitié de la période du signal alternatif (courant ou tension) destiné à circuler sur ladite ligne électrique. Dans une telle application, un signal de référence est délivré à chaque franchissement de « 0 » du signal alternatif (il s'agit d'un signal connu par l'homme du métier sous la dénomination de signal de « zero-crossing »). Dans ce cas, la valeur de

la période de cyclo-stationnarité du canal peut être avantageusement recalée à partir des occurrences dudit signal de référence.

5 Lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et temporellement invariant (LTI) pour toute la durée d'une trame, il est particulièrement avantageux d'effectuer un traitement de moyennage de la pluralité de fonctions de transfert du canal obtenues lors de la phase de détection (par exemple les quinze fonctions de transfert respectivement obtenues à partir des quinze symboles de référence (13 symboles de l'en-tête et les deux symboles correspondant aux deux symboles transmis connus S1 et S2) de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne. Et, dans ce cas, le décodage des symboles de la trame suivant lesdits symboles de référence est effectué en utilisant cette fonction de transfert moyenne.

10 Ceci permet d'augmenter significativement le rapport signal sur bruit de la fonction de transfert moyenne, ce qui *in fine*, va conduire à une augmentation de la performance de décodage de plusieurs dB.

15 Selon un autre aspect, il est proposé un récepteur, comprenant un étage d'entrée destiné à être connecté sur un canal de transmission et configuré pour délivrer un signal analogique de canal issu du canal de transmission, un étage de conversion analogique/numérique du signal analogique de canal pour délivrer un signal numérique et des moyens de traitement dudit signal numérique.

20 Selon une caractéristique générale de cet autre aspect, les moyens de traitement comprennent des moyens de détection configurés pour effectuer au moins une phase de détection de l'état du canal de transmission à partir dudit signal numérique de façon à détecter si le canal de transmission est considéré, sur un intervalle de temps, comme étant linéaire et temporellement invariant ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire.

25 Selon un mode de réalisation, le signal analogique de canal véhicule des trames de symboles et les moyens de détection sont configurés pour effectuer ladite phase de détection au cours de la réception d'au moins une trame, l'état détecté du canal étant considéré comme valable pour toute la durée de ladite au moins une trame.

30

Cela étant les moyens de détection peuvent être configurés pour effectuer ladite phase de détection au cours de la réception de chaque trame, l'état détecté du canal lors de la réception d'une trame courante étant considéré comme valable pour toute la durée de cette trame courante.

5 Selon un mode de réalisation, les moyens de détection comprennent

des moyens d'estimation configurés pour effectuer une pluralité d'estimations de canal respectivement à partir d'une pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue de façon à obtenir une pluralité de fonctions de transfert dudit canal,

10 des moyens de calcul configurés pour déterminer au moins une différence de phase entre au moins une paire de fonctions de transfert, et

15 des moyens de comparaison configurés pour effectuer une comparaison de la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase avec un seuil,

le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

20 Selon un mode de réalisation, le signal analogique de canal est issu d'une conversion numérique/analogique d'un signal numérique initial, et lorsque la fréquence d'échantillonnage du signal numérique est différente de la fréquence d'échantillonnage du signal numérique initial, les moyens d'estimations sont en outre configurés pour effectuer des estimations de fonctions de transfert de base respectivement à partir de ladite pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue, et un traitement de correction de ces fonctions de transfert de base avec un déphasage correspondant à ce décalage de fréquence d'échantillonnage de façon à délivrer lesdites fonctions de transfert.

30 Selon un mode de réalisation, l'ensemble des symboles de référence de la trame reçue s'étendent temporellement sur une durée

totale égale ou légèrement supérieure à la période de cyclo-
stationnarité éventuelle du canal et les deux fonctions de transfert de
chaque paire sont respectivement associées à deux symboles de
référence temporellement espacés d'une durée supérieure à une durée
5 limite correspondant à un nombre minimum de symboles de référence.

Selon un mode de réalisation, les moyens de calcul sont
configurés pour déterminer plusieurs différences de phases entre
respectivement plusieurs paires de fonctions de transfert et pour
déterminer la moyenne des valeurs absolues de ces différences de
10 phases de façon à obtenir une différence de phase moyenne, et les
moyens de comparaison sont configurés pour effectuer une
comparaison de la différence de phase moyenne avec ledit seuil, le
canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la
ladite différence de phase moyenne est inférieure ou égale audit seuil
15 et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

Les symboles de référence de la trame reçue sont par exemple
des symboles de la trame reçue correspondant à des symboles connus
de la trame transmise et/ou sont des symboles décodables sans
connaître la fonction de transfert du canal de transmission.

20 Les moyens d'estimation sont alors avantageusement
configurés pour effectuer un décodage d'un symbole décodable reçu,
un ré-encodage de ce symbole décodé de façon à obtenir un symbole
ré-encodé et une détermination de la fonction de transfert associée à ce
symbole décodable reçu, à partir dudit symbole ré-encodé et dudit
25 symbole décodable reçu.

Selon un mode de réalisation, le signal est modulé selon une
modulation OFDM.

Selon un mode de réalisation, le canal de transmission est une
ligne électrique, le signal est destiné à être véhiculé par courant
porteur de ligne et la période de cyclo-stationnarité éventuelle du
30 canal est la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler
sur ladite ligne électrique.

Selon un mode de réalisation, le signal est conforme à la norme
PLC-G3.

5 Selon un mode de réalisation, chaque trame reçue comporte un préambule suivi d'un en-tête suivi d'un champ utile et lesdits symboles de référence comportent les symboles de l'entête et deux symboles du champ utile correspondant à deux symboles connus de la trame transmise.

Selon un mode de réalisation, ledit nombre limite de symboles de référence est égal à 6.

Selon un mode de réalisation, ledit seuil est égal à 0,75 radian.

10 Selon un mode de réalisation, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et cyclo-stationnaire pour toute la durée de ladite au moins une trame, les moyens de traitement comportent

15 des moyens d'élaboration configurés pour élaborer une séquence de N fonctions de transfert du canal de transmission respectivement associées à N tranches temporelles successives, la durée totale des N tranches temporelles étant égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité du canal et ou à la totalité de ladite période, et

20 des moyens de décodage configurés pour décoder certains au moins des symboles d'une trame en utilisant pour chacun de ces symboles la fonction de transfert associée à la tranche temporelle contenant ledit symbole.

25 Selon un mode de réalisation, les moyens d'élaboration sont configurés pour élaborer une séquence initiale de M fonctions de transfert respectivement associées à M symboles de référence successifs de chaque trame, les M symboles de référence couvrant temporellement une durée égale ou légèrement supérieure à la totalité de ladite période, et pour déterminer les N fonctions de transfert à partir de ces M fonctions de transfert.

30 Selon un mode de réalisation, les M fonctions de transfert sont celles délivrées par les moyens d'estimation incorporés dans les moyens de détection.

Selon un mode de réalisation, M est égal 15, N est égal à 7, et les moyens d'élaboration sont configurés pour effectuer les moyennes

deux à deux de quatorze fonctions de transfert successives de ladite séquence initiale de façon à obtenir les N fonctions de transfert.

5 Selon un mode de réalisation, les moyens de décodage sont configurés pour utiliser successivement et cycliquement les fonctions de transfert de la séquence des N fonctions de transfert de façon à décoder les symboles suivant le dernier symbole de référence.

10 Selon un mode de réalisation, lorsque la durée totale des N tranches temporelles est différente de la période de cyclo-stationnarité, les moyens de décodage sont configurés pour effectuer périodiquement un décalage de fonction de transfert dans l'utilisation successive et cyclique des fonctions de transfert de façon à décoder les symboles suivant le dernier symbole de référence comprend également.

15 Selon un mode de réalisation, le signal est destiné à être véhiculé par courant porteur de ligne, la période de cyclo-stationnarité du canal est la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler sur ladite ligne électrique, l'étage d'entrée est configuré pour délivrer en outre un signal de référence à chaque franchissement de zéro dudit courant alternatif, et les moyens de traitement sont configurés pour recalibrer la valeur de la période de cyclo-stationnarité du canal à partir des occurrences dudit signal de référence.

20 Selon un mode de réalisation, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et temporellement invariant pour toute la durée de ladite au moins une trame, les moyens de traitement comportent un module moyenneur configuré pour effectuer un traitement de moyennage de la pluralité de fonctions de transfert dudit canal délivrées par les moyens de détection de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne, et des moyens de décodage configurés pour décoder des symboles de la trame suivant lesdits symboles de référence en utilisant cette fonction de transfert moyenne.

30 D'autres avantages et caractéristiques de l'invention apparaîtront à l'examen de la description détaillée de modes de mise en œuvre et de réalisation, nullement limitatifs, et des dessins annexés sur lesquels :

-les figures 1 à 15 illustrent schématiquement différents modes de mise en œuvre et de réalisation de l'invention.

5 Les modes de mise en œuvre et de réalisation qui vont maintenant être décrits le sont dans le cadre d'une transmission d'informations par courant porteur en ligne (CPL) conforme à la norme PLC-G3, bien que l'invention ne soit pas limitée à ce type d'application.

10 Dans tout ce qui suit, à chaque fois qu'on citera la norme PLC-G3, on supposera que l'on considère la bande de fréquences CENELEC A (3-95 kHz).

On se réfère maintenant à la figure 1 pour illustrer schématiquement un exemple d'émetteur capable de transmettre un signal utile SU sur une ligne électrique LE par courant porteur en ligne.

15 La chaîne de transmission comprend par exemple un encodeur ENC, par exemple un encodeur convolutionnel, recevant les données à transmettre de moyens de codage de source. Des moyens d'entrelacement INTL sont connectés à la sortie de l'encodeur et sont suivis par des moyens de « mappage » (mapping means) qui
20 transforment les bits en symboles selon un schéma de transformation dépendant du type de modulation utilisée, par exemple une modulation de type BPSK ou plus généralement une modulation QAM.

25 Chaque symbole contient des coefficients de modulation associés à des porteuses qui vont être modulées en conséquence. Les symboles sont délivrés en entrée de moyens de traitement MTFI destinés à effectuer une opération de transformée de Fourier inverse rapide (IFFT).

30 On notera ici en se référant plus particulièrement à la figure 2, que les porteuses modulées forment un sous-ensemble SNS de porteuses parmi un ensemble ENS disponible de porteuses (ensemble qui correspond à la taille de la transformée de Fourier inverse).

Ainsi, dans la norme PLC-G3, la taille de la transformée de Fourier inverse est égale à 256 tandis que les porteuses modulées du sous-ensemble SNS sont comprises entre les rangs 23 et 58, ce qui

correspond à une bande fréquentielle F1-F2 comprise entre 35,9375 et 90,625 KHz. La fréquence d'échantillonnage est ici égale à 400 KHz conduisant à un espacement entre les porteuses égal à 1,5625 KHz, ce qui rend ainsi les fréquences orthogonales (modulation OFDM).

5 Les coefficients de modulation associés aux porteuses non utilisées sont égaux à 0.

Le signal OFDM dans le domaine temporel est généré en sortie des moyens de traitement MTFI, et des moyens MCP rajoutent à chaque symbole OFDM dans le domaine temporel, un préfixe cyclique qui est une recopie en tête du symbole OFDM d'un certain nombre d'échantillons situés à la fin de ce symbole.

10 A titre d'exemple, dans la norme PLC-G3, la longueur du préfixe cyclique est de 30 échantillons pour une fréquence d'échantillonnage de 400 KHz.

15 Le signal est ensuite converti dans un convertisseur numérique/analogique CNA puis traité dans un étage ETA, communément désigné par l'homme du métier sous le vocable « Analog Front End », où il subit notamment une amplification de puissance, avant d'être transmis sur la ligne électrique LE.

20 En réception, on voit, en se référant plus particulièrement à la figure 3, que le récepteur RCP comporte ici un étage d'entrée analogique ET1 dont la borne d'entrée BE est connectée sur la ligne électrique LE.

Cet étage d'entrée analogique ET1 comporte de façon classique un filtre passe bande BPF, un filtre passe bas LPF, ainsi que des moyens d'amplification AMP. La sortie de l'étage ET1 est connectée à un étage de conversion analogique/numérique CAN dont la sortie est connectée à l'entrée de moyens ou étage de traitement ET2.

25 L'étage de traitement ET2 comporte ici des moyens de contrôle automatiques de gain AGC permettant de contrôler la valeur du gain des moyens d'amplification AMP de l'étage ET1.

30 Le signal SAC délivré en sortie de l'étage analogique ET1 et en entrée de l'étage de conversion analogique/numérique CAN désigne un

signal analogique de canal issu du canal de transmission (ligne électrique) LE.

5 L'étage de traitement ET2 comporte également un filtre passe bas LPF2 suivi, bien que cela ne soit pas indispensable, de moyens de sous-échantillonnage MSCH. La fréquence d'échantillonnage du signal en amont des moyens MSCH est notée F_s tandis que la fréquence d'échantillonnage du signal en sortie des moyens MSCH est notée F_{ss} .

10 Le signal SNC en sortie des moyens MSCH désigne alors ici un signal numérique de canal qui est issu de la conversion analogique/numérique du signal analogique de canal SAC et sur lequel vont être appliqués notamment un traitement de synchronisation, des estimations de canal et des décodages de symboles comme on va le voir plus en détail ci-après.

15 Les estimations de canal sont effectuées une fois la synchronisation acquise.

La fréquence F_c désigne la fréquence de calcul à laquelle vont être effectués les différents traitements.

20 Dans la norme PLC-G3 par exemple, la fréquence d'échantillonnage F_s spécifiée est de 400 KHz pour une taille de FFT de 256.

25 Bien qu'il eût été possible d'effectuer toutes les opérations de ces différents traitements à une fréquence de calcul F_c égale à la fréquence d'échantillonnage F_s de 400 KHz, le fait de sous-échantillonner le signal à une fréquence F_{ss} inférieure à F_s et d'effectuer toutes les opérations à la fréquence de calcul F_c égale à F_{ss} permet de réduire la complexité d'implémentation de l'étage de traitement et permet également d'effectuer un traitement de transformée de Fourier rapide directe (FFT) ayant une taille réduite par rapport à la taille spécifiée de 256.

30 Avant de revenir plus en détail sur les différents moyens qui sont incorporés dans l'étage de traitement ET2, on se réfère maintenant plus particulièrement à la figure 4 pour illustrer la structure d'une trame véhiculant des symboles, par exemple dans le cadre de la norme PLC-G3.

La trame reçue TRM comprend un préambule PRM comportant ici huit symboles connus SYNCP suivis d'un symbole de phase opposée SYNCM lui-même suivi d'un demi-symbole SYNCM.

5 La trame TRM comporte ensuite un en-tête (header) HD suivi d'un champ utile PLD contenant des symboles de données utiles à décoder et plus connu par l'homme du métier sous la dénomination anglosaxonne de « payload ».

10 Les symboles de l'en-tête HD contiennent notamment des informations de contrôle pour le décodage des données du champ PLD ainsi que le nombre d'octets à décoder dans le champ PLD.

Le préambule PRM de la trame TRM permet au récepteur de se synchroniser c'est-à-dire d'obtenir une indication IND1 permettant de retrouver la structure de la trame afin de pouvoir repérer le début de l'en-tête HD.

15 Si l'on se réfère maintenant de nouveau à la figure 3, on voit que l'étage de traitement ET2 comporte un sous-étage ET20 incorporant différents moyens que l'on va maintenant décrire de façon fonctionnelle. Ces différents moyens peuvent être réalisés de façon logicielle au sein d'un microprocesseur par exemple, formant alors au moins en partie le sous-étage ET20.

20 Parmi ces différents moyens, on trouve de façon classique, des moyens de synchronisation MSYNC permettant au récepteur de se synchroniser c'est-à-dire d'obtenir ladite indication IND1 permettant de retrouver la structure de la trame afin de pouvoir repérer le début de l'en-tête HD.

25 Ces moyens de synchronisation peuvent être de structure classique et connue en soi ou bien, en variante, ceux incorporant les moyens de filtrage décrits dans la demande de brevet français n°1552588.

30 Parmi les autres moyens incorporés dans le sous-étage 20, on trouve des moyens de détection MDET configurés pour effectuer une détection de l'état du canal de transmission à partir du signal numérique SNC de façon à détecter si le canal de transmission est

considéré comme étant linéaire et temporellement invariant ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire.

5 Lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et cyclo-stationnaire pour toute la durée d'une trame par exemple, les moyens de traitement comportent également des moyens d'élaboration MLB configurés pour élaborer, comme on le verra plus en détail ci-après, une séquence de plusieurs fonctions de transfert du canal de transmission respectivement associées à N tranches temporelles successives.

10 Des moyens de décodage MDCD de structure classique et connue en soi, sont alors configurés pour décoder certains au moins des symboles d'une trame, notamment les symboles du champ utile PLD de la trame, en utilisant pour chacun de ces symboles la fonction de transfert associée à la tranche temporelle contenant ledit symbole.

15 Là encore, on reviendra plus en détail ci-après sur ce décodage.

Par contre, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et temporellement invariant pour toute la durée d'une trame, les moyens de traitement comportent avantageusement un module moyenneur MMY configuré pour effectuer un traitement de moyennage de la pluralité de fonctions de transfert du canal délivrées par les moyens de détection MDET de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne.

20 Les moyens de décodage décodent alors les symboles du champ utile PLD de la trame en utilisant avantageusement cette fonction de transfert moyenne.

25 Là encore, on reviendra plus en détail ci-après sur cette fonctionnalité.

Si l'on se réfère maintenant plus particulièrement à la figure 5, on voit que l'en-tête HD de la trame reçue TRM comporte treize symboles FCH_1 - FCH_{13} qui ont été codés à l'émission de façon différentielle et qui sont chacun référencés par rapport au symbole précédent.

30 La trame TRM comporte par ailleurs au début du champ utile PLD, deux symboles correspondant à deux symboles transmis connus

S1, S2. Cela étant à des fins de simplification on désignera également par S1 et S2 ces deux symboles reçus.

5 Les treize symboles FCH_i et les deux symboles S1 et S2 forment ici M symboles de référence $SYMR_i$ (M est égal à 15 dans cet exemple).

Ces symboles de référence vont être utilisés pour détecter l'état du canal de transmission.

Le canal de transmission est un canal linéaire c'est-à-dire qu'il se comporte comme un filtre linéaire.

10 Cela étant, le canal peut être considéré comme temporellement invariant (LTI) ou cyclo-stationnaire (LPTV).

L'état temporellement invariant (LTI) ou cyclo-stationnaire (LPTV) du canal peut varier d'une trame à l'autre mais cet état est considéré comme inchangé au cours d'une trame.

15 Lorsque le canal de transmission devient cyclo-stationnaire lors de la réception d'une ou de plusieurs trames, en raison par exemple d'un branchement de lampe halogène ou d'objet comportant des redresseurs de tension, sur la ligne électrique, le canal est périodique en amplitude et en phase de façon synchronisée avec le courant ou la tension alternatifs présents sur la ligne électrique.

20 En d'autres termes, pour un canal cyclo-stationnaire, les caractéristiques de sa fonction de transfert varient au cours de la période de cyclo-stationnarité du canal mais se répètent ensuite périodiquement.

25 Sur la figure 6, on a représenté schématiquement par la courbe CV, les variations périodiques du canal et, sur cette figure, la référence PC désigne la période de cyclo-stationnarité du canal qui est égale à la moitié de la période du courant ou de la tension alternatifs présents sur la ligne.

30 Ainsi, pour un courant et une tension alternatifs à 50 Hz, la période de cyclo-stationnarité PC du canal est égale à 10 ms.

Par ailleurs, chaque symbole de référence $SYMR_i$ a dans la norme PLC-G3, une durée égale à 0,695 ms.

De ce fait, l'ensemble des 15 symboles de référence SYMR_1 - SYMR_{15} s'étendent temporellement sur une durée totale égale à 10,42 ms qui est donc ici légèrement supérieure à la période de cyclo-stationnarité PC.

5 En d'autres termes, dans le cas présent, la période de cyclo-stationnarité PC n'est pas un multiple entier de la durée d'un symbole de référence.

10 On va maintenant décrire plus en détail la phase de détection de l'état du canal en se référant plus particulièrement aux figures 7 à 10. Cette phase de détection est effectuée une fois la synchronisation du récepteur acquise.

Cette phase de détection est effectuée ici à chaque réception de trame et l'on va maintenant décrire les traitements effectués au cours de l'une de ces trames.

15 Comme illustré sur la figure 7, la phase de détection, effectuée par les moyens de détection MDET comprend une pluralité d'estimations de canal respectivement effectuées par les moyens d'estimation MEST à partir des symboles de référence SYMR_i de façon à obtenir une pluralité de fonctions de transfert du canal H_i .

20 Des moyens de calcul MCL vont alors déterminer, à partir de ces fonctions de transfert H_i , une différence de phase moyenne DPHM qui va être comparée dans des moyens de comparaison CMP avec un seuil TH.

25 Le résultat de cette comparaison fournit une indication IND2 représentative de l'état LTI ou LPTV du canal.

30 Plus précisément, si la différence de phase moyenne DPHM est inférieure au seuil TH, alors le canal est considéré comme étant du type LTI au cours de la trame considérée, tandis que si la différence de phase moyenne DPHM est supérieure au seuil TH, le canal est considéré comme cyclo-stationnaire (LPTV) au cours de cette trame.

Dans le cas d'un récepteur conforme PLC-G3, le seuil TH pourra par exemple être de l'ordre de 0,75 radians.

On se réfère maintenant plus particulièrement à la figure 8 pour illustrer un mode de mise en œuvre préférentiel permettant d'obtenir la

différence de phase moyenne DPHM qui est destinée à être comparée au seuil TH.

Dans l'étape 80, on estime la fonction de transfert H_i du canal à partir du symbole de référence $SYMR_i$.

5 Plus précisément, cette fonction de transfert H_i est égale au produit du symbole de référence reçu $SYMR_i$ par le conjugué complexe du symbole correspondant transmis par l'émetteur sur le canal de transmission. Dans le cas présent, conforme à la norme PLC-G3, cette
10 fonction de transfert H_i est en fait un vecteur complexe ayant 36 composantes complexes correspondant respectivement aux 36 tons du symbole.

A l'issue de l'étape 80, on obtient donc 15 fonctions de transfert H_1 - H_{15} correspondant respectivement aux 15 symboles de référence $SYMR_1$ - $SYMR_{15}$.

15 Il serait alors possible de ne déterminer à ce stade qu'une seule différence de phase entre deux de ces fonctions de transfert.

Cependant, il est préférable de déterminer une telle différence de phase entre deux fonctions de transfert espacées temporellement d'un nombre minimum de symboles de référence, par exemple 6
20 symboles de référence, et ce de façon à mieux déterminer cette différence de phase.

Cela étant, il est encore plus avantageux de déterminer plusieurs différences de phase à partir de plusieurs paires différentes de fonctions de transfert et d'en faire la moyenne pour obtenir la
25 différence de phase moyenne DPHM.

Ceci va maintenant être décrit plus en détail.

L'étape 81 détermine la différence de phase entre deux fonctions de transfert H_i et H_k tout simplement en effectuant le produit H_i par le conjugué complexe de H_k .

30 Puisque l'on a choisi un nombre minimum de symboles égal à 6, on peut former 9 doublets H_1, H_7 ; H_2, H_8 ; H_3, H_9 ; H_4, H_{10} ; H_5, H_{11} ; H_6, H_{12} ; H_7, H_{13} ; H_8, H_{14} et H_9, H_{15} .

Bien entendu, il serait tout à fait possible de ne pas utiliser ces neuf doublets pour obtenir neuf différences de phase.

On suppose néanmoins dans ce mode de mise en œuvre, que l'on utilise les neuf doublets de façon à obtenir neuf différences de phase DPH_1 - DPH_9 .

5 Dans l'étape 82, on effectue la moyenne des valeurs absolues de ces différences de phase de façon à obtenir la différence de phase moyenne $DPHM$.

10 Dans le mode de mise en œuvre qui vient d'être décrit, on a supposé que la fréquence d'échantillonnage côté émission était identique à la fréquence d'échantillonnage du signal numérique de canal SNC.

Cela étant, comme indiqué ci-avant, la fréquence d'échantillonnage du signal numérique SNC peut être différente du signal numérique initial élaboré dans l'émetteur.

15 Dans ce cas, il résulte un décalage de fréquence d'échantillonnage connu par l'homme du métier sous l'expression anglosaxonne « sampling frequency offset » qu'il faut prendre en compte dans l'estimation des fonctions de transfert H_i .

Ceci est illustré schématiquement sur la figure 9.

20 Plus précisément, on détermine, dans l'étape 800, d'une façon analogue à ce qui a été décrit dans l'étape 80 de la figure 8, des fonctions de transfert de base HB_i respectivement associées au symbole de référence $SYMR_i$.

25 Puis, on estime le décalage de fréquence (« sampling frequency offset ») en utilisant par exemple deux fonctions de transfert de base relativement temporellement éloignées, par exemple les fonctions de transfert HB_1 et HB_{13} .

Le déphasage qui en résulte est alors obtenu en effectuant le produit de la fonction de transfert HB_1 par le conjugué complexe de la fonction de transfert HB_{13} , le tout divisé par le nombre de symboles.

30 On obtient alors une correction de déphasage $DPHC$ qui est appliquée dans une étape 801 pour corriger les fonctions de transfert HB_i et obtenir les fonctions de transfert H_i .

L'estimation d'une fonction de transfert à partir de chacun des symboles $S1$ et $S2$ peut s'effectuer sans difficulté puisque les

symboles transmis correspondant aux symboles S1 et S2 reçus sont connus.

Par contre, ce n'est pas le cas pour les symboles de référence de l'en-tête c'est-à-dire les symboles FCH_i .

5 Néanmoins, comme indiqué ci-avant, ces symboles FCH_i ont été codés à l'émission de façon différentielle et particulièrement robuste. Leur décodage ne nécessite donc pas la connaissance de la fonction de transfert du canal.

10 La figure 10 illustre un exemple d'estimation d'une fonction de transfert H_i du canal à partir du symbole FCH_i de l'en-tête reçu.

On procède tout d'abord au décodage (étape 100) du symbole reçu FCH_i .

15 A cet égard, les moyens de décodage comportent classiquement des moyens configurés pour retirer de chaque symbole le préfixe cyclique, suivis de moyens configurés pour effectuer la transformée de Fourier rapide directe FFT.

20 Les moyens de décodage comportent également des moyens de démappage (demapping means) fournissant pour chaque porteuse une valeur du coefficient de modulation correspondant (bin). Ces moyens de démappage sont suivis d'un module configuré pour déterminer pour chaque coefficient de modulation une indication de confiance (décision douce : « soft decision ») de ladite valeur. Ce module est classique et connu en soi et utilise par exemple un algorithme du type LogMAP.

25 Les moyens de décodage comportent également des moyens de désentrelacement suivis d'un décodeur, par exemple un décodeur de type Viterbi, suivi de moyens aptes à effectuer un contrôle de parité. La sortie de ces moyens est connectée à la borne de sortie BS du sous-étage ET20 qui est connectée aux moyens formant la couche MAC du

30 récepteur.

Puisque les différents symboles FCH_i sont référencés par rapport aux symboles précédents dans la trame, il est nécessaire de décoder tous les symboles FCH_i de l'en-tête avec les moyens de décodage mentionnés ci-avant. Puis, après vérification que le contrôle

de parité est correct, on peut obtenir les différents symboles décodés $FCHD_i$.

5 On effectue alors dans l'étape 101 un réencodage de chacun de ces symboles $FCHD_i$ en utilisant un encodeur convolutionnel, un entrelaceur et un moyen de mappage analogues aux moyens correspondants ENC, INTL, MP illustrés sur la figure 1 pour la partie émetteur.

On notera à cet égard que l'on reste dans le domaine fréquentiel.

10 On obtient alors des symboles réencodés $FCHEC_i$ correspondant aux symboles transmis.

On peut alors, dans l'étape 80 analogue à l'étape 80 de la figure 8, obtenir les fonctions de transfert H_i associées aux différents symboles FCH_i à partir de ces symboles reçus FCH_i et des symboles réencodés $FCHEC_i$.

A ce stade, l'état du canal a été détecté.

On se réfère maintenant plus particulièrement aux figures 11 à 14 pour illustrer la suite des traitements dans le cas où le canal a été détecté comme étant, pour la trame considérée, cyclo-stationnaire.

20 Dans un premier temps, on va estimer les fonctions de transfert du canal de transmission respectivement associées à différentes tranches temporelles successives, la durée totale de ces tranches temporelles étant égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité PC du canal (lorsque la période de cyclo-stationnarité n'est pas un multiple entier de la durée d'un symbole mais est comprise entre deux multiples entiers consécutifs de la durée du symbole) ou à la totalité de cette période (lorsque la période de cyclo-stationnarité est un multiple entier de la durée d'un symbole).

30 A cet égard, on va avantageusement réutiliser les M fonctions de transfert H_i déterminées lors de la phase de détection de l'état du canal (figure 11).

Alors qu'il serait possible d'utiliser directement quatorze de ces fonctions de transfert H_i pour le décodage ultérieur des symboles P_0, P_1, \dots du champ utile PLD de la trame, il est préférable, de façon

à améliorer le rapport signal sur bruit, de réduire ce nombre de fonctions de transfert.

5 Ainsi, comme illustré sur la figure 11, à partir des M fonctions de transferts H_i ($M=15$) on va obtenir, en effectuant une moyenne deux à deux de certaines des fonctions de transfert H_i (étape 110), N ($N=7$ par exemple) fonctions de transfert HF_k , k variant de 1 à N , respectivement associées à sept tranches temporelles TR_1 - TR_7 (figure 12).

10 La durée de chaque tranche temporelle est égale à la durée de deux symboles P du champ utile PLD, soit 1,39 ms.

De ce fait, la durée totale D de toutes les tranches temporelles TR_1 - TR_7 est égale à 9,73 ms, ce qui est légèrement inférieur à la période de cyclo-stationnarité PC (10 ms).

15 Dans l'étape 110, pour obtenir les sept fonctions de transfert HF_k , on choisit quatorze fonctions de transfert H_i parmi les quinze fonctions de transfert obtenues lors de la phase de détection.

On choisira par exemple les fonctions de transfert H_2 - H_{15} .

Et, dans ce cas, la fonction de transfert HF_1 est égale à la moyenne des fonctions de transfert H_2 et H_3 .

20 La fonction de transfert HF_2 est égale à la moyenne des fonctions de transfert H_3 et H_4 , et ainsi de suite jusqu'à obtenir la fonction de transfert HF_7 qui est égale à la moyenne des fonctions de transfert H_{14} et H_{15} .

25 Comme illustré sur la figure 12, on va utiliser pour décoder les symboles P_0 , P_1 , P_2 ... qui suivent le dernier symbole de référence S_2 , la fonction de transfert HF_k qui est associée à la tranche temporelle TR_k contenant le symbole à décoder. La fonction de transfert utilisée est prise en compte, comme il est connu par l'homme du métier, au niveau du moyen de démappage incorporé dans les moyens de
30 décodage.

Et, on va utiliser successivement et cycliquement les fonctions de transfert de la séquence des N fonctions de transfert HF_1 - HF_7 .

En d'autres termes, une fois que l'on a utilisé le cycle complet des sept fonctions de transfert HF_1 - HF_7 , on recommence le cycle par

l'utilisation de la fonction de transfert HF₁ jusqu'à HF₇ et ainsi de suite.

5 Cela étant, lorsque la durée D des N tranches temporelles est différente de la période de cyclo-stationnarité, il va y avoir progressivement un décalage temporel entre le cycle des fonctions de transfert HF₁-HF₇ et la période de cyclo-stationnarité du canal.

En d'autres termes, à un moment donné, il va y avoir un écart temporel égal à une tranche temporelle entre le cycle des fonctions de transfert et le cycle de variation du canal.

10 Il convient alors d'effectuer un décalage de fonction de transfert dans cette utilisation successive et cyclique des fonctions de transfert.

Ceci est illustré schématiquement sur la figure 13.

15 Dans le cas présent, avec une durée D égale à 9,73 ms et une période de cyclo-stationnarité de 10 ms, on procède à ce décalage au bout de cinq cycles de fonction de transfert et pour l'exécution du sixième cycle, on va réutiliser une deuxième fois la fonction de transfert HF₇ au lieu d'utiliser directement la fonction de transfert HF₁.

20 Bien entendu, après avoir utilisé une deuxième fois la fonction de transfert HF₇, on reprend le cycle des fonctions de transfert HF₁-HF₇.

25 Il peut également arriver que la valeur de la période de cyclo-stationnarité qui est directement liée à la période du signal alternatif circulant sur la ligne électrique, se décale temporellement en raison d'un décalage temporel de la période du signal électrique alternatif sur la ligne. Ceci peut être corrigé au moyen d'un signal de référence ZCS (figure 14) qui est délivré à chaque franchissement de « 0 » du courant ou de la tension alternatif.

30 Et, dans ce cas, la valeur de la période de cyclo-stationnarité du canal peut être recalée (étape 140) à partir des occurrences du signal de référence ZCS.

On se réfère maintenant plus particulièrement à la figure 15 pour illustrer un mode avantageux de mise en œuvre utilisable lorsque

le canal de transmission a été détecté comme étant temporellement invariant (canal LTI).

5 Plus précisément, au lieu d'utiliser simplement les symboles S1 et S2 d'une trame pour estimer la fonction de transfert du canal, on peut avantageusement utiliser les M (M=15) fonctions de transfert H_i
10 associées aux 15 symboles de référence et ayant été déterminées lors de la phase de détection, pour en faire une moyenne (étape 150) de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne qui va alors être utilisée pour le décodage (étape 151) des symboles du champ utile PLD de la trame.

Ceci permet d'augmenter de façon significative le rapport signal sur bruit de la fonction de transfert HM, ce qui se traduit *in fine* par une amélioration de plusieurs dB des performances de décodage.

REVENDEICATIONS

1. Procédé de traitement d'un signal analogique de canal issu d'un canal de transmission, comprenant au moins une phase de
5 détection de l'état du canal de transmission à partir d'un signal numérique de canal (SNC) issu d'une conversion analogique/numérique du signal analogique de canal de façon à détecter si le canal de transmission est considéré, sur un intervalle de
10 temps, comme étant linéaire et temporellement invariant ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire.

2. Procédé selon la revendication 1, dans lequel le signal analogique de canal (SAC) véhicule des trames (TRM) de symboles et ladite phase de détection est effectuée au cours de la réception d'au
15 moins une trame, l'état détecté du canal étant considéré comme valable pour toute la durée de ladite au moins une trame.

3. Procédé selon la revendication 2, dans lequel la phase de détection est effectuée au cours de la réception de chaque trame (TRM), l'état détecté du canal lors de la réception d'une trame
20 courante étant considéré comme valable pour toute la durée de cette trame courante.

4. Procédé selon la revendication 2 ou 3, dans lequel ladite phase de détection comprend une pluralité d'estimations de canal (80) respectivement effectuées à partir d'une pluralité de symboles de référence (SYMR_i) de ladite trame reçue de façon à obtenir une
25 pluralité de fonctions de transfert (H_i) dudit canal, une détermination (81, 82)) d'au moins une différence de phase entre au moins une paire de fonctions de transfert, et la détection dudit état comporte une comparaison de la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase avec un seuil (TH), le canal étant considéré comme linéaire et
30 temporellement invariant si la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

5. Procédé selon la revendication 4, dans lequel le signal analogique de canal est issu d'une conversion numérique/analogique d'un signal numérique initial, et lorsque la fréquence d'échantillonnage du signal numérique est différente de la fréquence d'échantillonnage du signal numérique initial, ladite pluralité d'estimations de canal comprennent des estimations (800) de fonctions de transfert de base (HB_i) respectivement effectuées à partir de ladite pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue, et un traitement (801) de correction de ces fonctions de transfert de base avec un déphasage (DPHC) correspondant à ce décalage de fréquence d'échantillonnage de façon à obtenir lesdites fonctions de transfert (H_i).

6. Procédé selon la revendication 4 ou 5, dans lequel l'ensemble des symboles de référence de la trame reçue s'étendent temporellement sur une durée totale égale ou légèrement supérieure à la période de cyclo-stationnarité éventuelle (PC) du canal et les deux fonctions de transfert de chaque paire sont respectivement associées à deux symboles de référence temporellement espacés d'une durée supérieure à une durée limite correspondant à un nombre minimum de symboles de référence.

7. Procédé selon la revendication 4, 5 ou 6, dans lequel la phase de détection comprend une détermination (81) de plusieurs différences de phases (DPH_1 - DPH_9) entre respectivement plusieurs paires de fonctions de transfert, un traitement de moyennage (82) des valeurs absolues de ces différences de phases de façon à obtenir une différence de phase moyenne (DPHM), et une comparaison de la différence de phase moyenne avec ledit seuil (TH), le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la ladite différence de phase moyenne est inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

8. Procédé selon l'une des revendications 4 à 7, dans lequel les symboles de référence de la trame reçue correspondent à des symboles connus (S_1 , S_2) de la trame transmise et/ou sont des symboles (FCH_i)

décodables sans connaître la fonction de transfert du canal de transmission.

5 9. Procédé selon la revendication 8, dans lequel chaque estimation de canal effectuée à partir d'un symbole décodable reçu (FCH_i) comprend un décodage (100) du symbole reçu, un ré-encodage (101) de ce symbole décodé de façon à obtenir un symbole ré-encodé (FCHEC_i) et une détermination de la fonction de transfert du canal à partir dudit symbole ré-encodé et dudit symbole décodable reçu.

10 10. Procédé selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le signal analogique de canal est modulé selon une modulation OFDM.

15 11. Procédé selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le canal de transmission est une ligne électrique, le signal analogique de canal est véhiculé par courant porteur de ligne et la période de cyclo-stationnarité éventuelle (PC) du canal est la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler sur ladite ligne électrique.

20 12. Procédé selon la revendication 11, dans lequel le signal analogique de canal est conforme à la norme PLC-G3.

25 13. Procédé selon les revendications 8 et 12, dans lequel chaque trame reçue comporte un préambule (PRM) suivi d'un en-tête (HD) suivi d'un champ utile (PLD) et lesdits symboles de référence comportent les symboles (FCH_i) de l'entête et deux symboles (S1, S2) du champ utile correspondant à deux symboles connus de la trame transmise.

14. Procédé selon la revendication 6 et l'une des revendications 12 ou 13, dans lequel ledit nombre limite de symboles de référence est égal à 6.

30 15. Procédé selon la revendication 4 ou 7 et l'une des revendications 12 à 14, dans lequel ledit seuil (TH) est égal à 0,75 radian.

16. Procédé selon l'une des revendications précédentes prise en combinaison avec la revendication 2, comprenant en outre, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et cyclo-

stationnaire pour toute la durée de ladite au moins une trame, une élaboration (100) d'une séquence de N fonctions de transfert (H_i) du canal de transmission respectivement associées à N tranches temporelles successives, la durée totale des N tranches temporelles étant égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité (PC) du canal ou à la totalité de ladite période (PC), et un décodage de certains au moins des symboles d'une trame en utilisant pour chacun de ces symboles la fonction de transfert associée à la tranche temporelle contenant ledit symbole.

5
10
15
17. Procédé selon la revendication 16, dans lequel l'élaboration de la séquence des N fonctions de transfert comprend une élaboration d'une séquence initiale de M fonctions de transfert (H_i) respectivement associées à M symboles de référence successifs de chaque trame, les M symboles de référence couvrant temporellement une durée égale ou légèrement supérieure à la totalité de ladite période, les N fonctions de transfert (H_k) étant issues de ces M fonctions de transfert (H_i).

18. Procédé selon la revendication 17, dans lequel les M fonctions de transfert (H_i) sont celles obtenues lors de la phase de détection de l'état du canal de transmission.

19. Procédé selon les revendications 13 et 18, dans lequel M est égal 15, N est égal à 7, les N fonctions de transfert (H_k) étant les moyennes deux à deux de quatorze fonctions de transfert successives (H_2 - H_{15}) de ladite séquence initiale.

20. Procédé selon l'une des revendications 17 à 19, dans lequel le décodage des symboles suivant le dernier symbole de référence utilise successivement et cycliquement les fonctions de transfert de la séquence des N fonctions de transfert (H_i).

21. Procédé selon la revendication 20, dans lequel lorsque la durée des N tranches temporelles est différente de la période de cyclo-stationnarité (PC), le décodage des symboles suivant le dernier symbole de référence comprend également périodiquement un décalage (130) de fonction de transfert dans l'utilisation successive et cyclique des fonctions de transfert.

30

22. Procédé selon la revendication 20 ou 21, dans lequel le signal est véhiculé par courant porteur de ligne, la période de cyclo-stationnarité du canal est la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler sur ladite ligne électrique, dans lequel un signal de référence (ZCS) est délivré à chaque franchissement de zéro dudit courant alternatif, et la valeur de la période de cyclo-stationnarité du canal est recalée à partir des occurrences dudit signal de référence.

23. Procédé selon l'une des revendications 1 à 15 prise en combinaison avec la revendication 4 ou 5, comprenant en outre, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et temporellement invariant pour toute la durée de ladite au moins une trame, un traitement de moyennage (150) de la pluralité de fonctions de transfert dudit canal obtenues lors de ladite phase de détection de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne (HM), et le décodage (151) des symboles de la trame suivant lesdits symboles de référence est effectué en utilisant cette fonction de transfert moyenne.

24. Récepteur, comprenant un étage d'entrée (ET1) destiné à être connecté sur un canal de transmission et configuré pour délivrer un signal analogique de canal issu du canal de transmission, un étage (CAN) de conversion analogique/numérique du signal analogique de canal pour délivrer un signal numérique et des moyens (ET2) de traitement dudit signal numérique, caractérisé en ce que les moyens de traitement comprennent des moyens de détection (MDET) configurés pour effectuer au moins une phase de détection de l'état du canal de transmission à partir dudit signal numérique de façon à détecter si le canal de transmission est considéré, sur un intervalle de temps, comme étant linéaire et temporellement invariant ou bien comme étant linéaire et cyclo-stationnaire.

25. Récepteur selon la revendication 24, dans lequel le signal analogique de canal véhicule des trames de symboles et les moyens de détection (MDET) sont configurés pour effectuer ladite phase de détection au cours de la réception d'au moins une trame, l'état détecté du canal étant considéré comme valable pour toute la durée de ladite au moins une trame.

26. Récepteur selon la revendication 25, dans lequel les moyens de détection (MDET) sont configurés pour effectuer ladite phase de détection au cours de la réception de chaque trame, l'état détecté du canal lors de la réception d'une trame courante étant

5

considéré comme valable pour toute la durée de cette trame courante.

27. Récepteur selon la revendication 25 ou 26, dans lequel les moyens de détection (MDET) comprennent des moyens d'estimation (MEST) configurés pour effectuer une pluralité d'estimations de canal respectivement à partir d'une pluralité de

10

symboles de référence de ladite trame reçue de façon à obtenir une pluralité de fonctions de transfert dudit canal, des moyens de calcul (MCL)s configuré pour déterminer au moins une différence de phase entre au moins une paire de fonctions de transfert, et des moyens de comparaison (CMP) configurés pour effectuer une comparaison de la

15

valeur absolue de ladite au moins une différence de phase (DPHM) avec un seuil (TH), le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la valeur absolue de ladite au moins une différence de phase inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-stationnaire dans le cas contraire.

20

28. Récepteur selon la revendication 27, dans lequel le signal analogique de canal est issu d'une conversion numérique/analogique d'un signal numérique initial, et lorsque la fréquence d'échantillonnage du signal numérique est différente de la fréquence d'échantillonnage du signal numérique initial, les moyens

25

d'estimation (MEST) sont en outre configurés pour effectuer des estimations de fonctions de transfert de base respectivement à partir de ladite pluralité de symboles de référence de ladite trame reçue, et un traitement de correction de ces fonctions de transfert de base avec un déphasage correspondant à ce décalage de fréquence d'échantillonnage

30

de façon à délivrer lesdites fonctions de transfert.

29. Récepteur selon la revendication 27 ou 28, dans lequel l'ensemble des symboles de référence de la trame reçue s'étendent temporellement sur une durée totale égale ou légèrement supérieure à la période de cyclo-stationnarité éventuelle (PC) du canal et les deux

fonctions de transfert de chaque paire sont respectivement associées à deux symboles de référence temporellement espacés d'une durée supérieure à une durée limite correspondant à un nombre minimum de symboles de référence.

5 30. Récepteur selon la revendication 27, 28 ou 29, dans lequel les moyens de calcul (MCL) sont configurés pour déterminer plusieurs différences de phases entre respectivement plusieurs paires de fonctions de transfert et pour déterminer la moyenne des valeurs absolues de ces différences de phases de façon à obtenir une différence
10 de phase moyenne, et les moyens de comparaison (CMP) sont configurés pour effectuer une comparaison de la différence de phase moyenne (DPHM) avec ledit seuil, le canal étant considéré comme linéaire et temporellement invariant si la ladite différence de phase moyenne est inférieure ou égale audit seuil et comme linéaire et cyclo-
15 stationnaire dans le cas contraire.

 31. Récepteur selon l'une des revendications 27 à 30, dans lequel les symboles de référence (SYMR_i) de la trame reçue correspondent à des symboles connus (S1, S2) de la trame transmise et/ou sont des symboles (FCH_i) décodables sans connaître la fonction
20 de transfert du canal de transmission.

 32. Récepteur selon la revendication 31, dans lequel les moyens d'estimation (MEST) sont configurés pour effectuer un décodage d'un symbole décodable reçu, un ré-encodage de ce symbole décodé de façon à obtenir un symbole ré-encodé et une détermination
25 de la fonction de transfert associée à ce symbole décodable reçu, à partir dudit symbole ré-encodé et dudit symbole décodable reçu.

 33. Récepteur selon l'une des revendications 23 à 32, dans lequel le signal est modulé selon une modulation OFDM.

 34. Récepteur selon l'une des revendications 23 à 33, dans lequel le canal de transmission est une ligne électrique, le signal est destiné à être véhiculé par courant porteur de ligne et la période de cyclo-stationnarité éventuelle (PC) du canal est la moitié de la période
30 du courant alternatif destiné à circuler sur ladite ligne électrique.

35. Récepteur selon la revendication 34, dans lequel le signal analogique de canal est conforme à la norme PLC-G3.

5 36. Récepteur selon les revendications 31 et 34, dans lequel chaque trame reçue (TRM) comporte un préambule (PRM) suivi d'un en-tête (HD) suivi d'un champ utile (PLD) et lesdits symboles de référence comportent les symboles de l'entête (FCH_i) et deux symboles du champ utile correspondant à deux symboles connus (S1, S2) de la trame transmise.

10 37. Récepteur selon la revendication 29 et l'une des revendications 35 ou 36, dans lequel ledit nombre limite de symboles de référence est égal à 6.

38. Récepteur selon la revendication 27 ou 30 et l'une des revendications 35 à 37, dans lequel ledit seuil est égal à 0,75 radian.

15 39. Récepteur selon l'une des revendications 23 à 38 prise en combinaison avec la revendication 26, dans lequel, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et cyclo-stationnaire pour toute la durée de ladite au moins une trame, les moyens de traitement comportent des moyens d'élaboration (MLB) configurés pour élaborer une séquence de N fonctions de transfert du canal de transmission respectivement associées à N tranches temporelles successives, la durée totale des N tranches temporelles étant égale à la quasi-totalité de la période de cyclo-stationnarité du canal ou à la totalité de ladite période, et des moyens de décodage (MDCD) configurés pour décoder certains au moins des symboles d'une trame en utilisant pour chacun de ces symboles la fonction de transfert associée à la tranche temporelle contenant ledit symbole.

20

25

30 40. Récepteur selon la revendication 39, dans lequel les moyens d'élaboration (MLB) sont configurés pour élaborer une séquence initiale de M fonctions de transfert respectivement associées à M symboles de référence successifs de chaque trame, les M symboles de référence couvrant temporellement une durée égale ou légèrement supérieure à la totalité de ladite période, et pour déterminer les N fonctions de transfert à partir de ces M fonctions de transfert.

41. Récepteur selon la revendication 40, dans lequel les M fonctions de transfert sont celles délivrées par les moyens d'estimation (MEST) incorporés dans les moyens de détection (MDET).

5 42. Récepteur selon les revendications 36 et 41, dans lequel M est égal 15, N est égal à 7, et les moyens d'élaboration (MLB) sont configurés pour effectuer les moyennes deux à deux de quatorze fonctions de transfert successives de ladite séquence initiale de façon à obtenir les N fonctions de transfert.

10 43. Récepteur selon l'une des revendications 40 à 42, dans lequel les moyens de décodage (MDCD) sont configurés pour utiliser successivement et cycliquement les fonctions de transfert de la séquence des N fonctions de transfert de façon à décoder les symboles suivant le dernier symbole de référence.

15 44. Récepteur selon la revendication 43, dans lequel lorsque la durée des N tranches temporelles est différente de la période de cyclo-stationnarité, les moyens de décodage (MDCD) sont configurés pour effectuer périodiquement un décalage de fonction de transfert dans l'utilisation successive et cyclique des fonctions de transfert de façon à décoder les symboles suivant le dernier symbole de référence.

20 45. Récepteur selon la revendication 43 ou 44, dans lequel le signal est destiné à être véhiculé par courant porteur de ligne, la période de cyclo-stationnarité du canal est la moitié de la période du courant alternatif destiné à circuler sur ladite ligne électrique, l'étage d'entrée (ET1) est configuré pour délivrer en outre un signal de référence (ZCS) à chaque franchissement de zéro dudit courant alternatif, et les moyens de traitement (ET2) sont configurés pour recalculer la valeur de la période de cyclo-stationnarité du canal à partir des occurrences dudit signal de référence.

30 46. Récepteur selon l'une des revendications 23 à 38 prise en combinaison avec la revendication 27 ou 28, dans lequel, lorsque le canal de transmission est considéré comme linéaire et temporellement invariant pour toute la durée de ladite au moins une trame, les moyens de traitement comportent un module moyennneur (MMY) configuré pour

- 5 effectuer un traitement de moyennage de la pluralité de fonctions de transfert dudit canal délivrées par les moyens de détection de façon à obtenir une fonction de transfert moyenne, et des moyens de décodage (MDCD) configurés pour décoder des symboles de la trame suivant lesdits symboles de référence en utilisant cette fonction de transfert moyenne (HM).

FIG.1

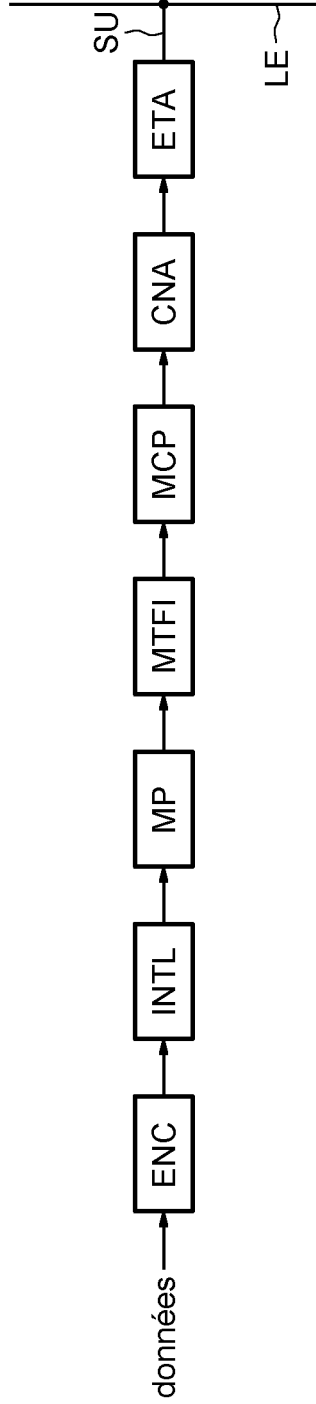


FIG.2

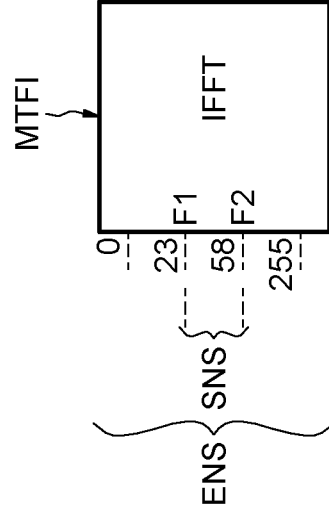
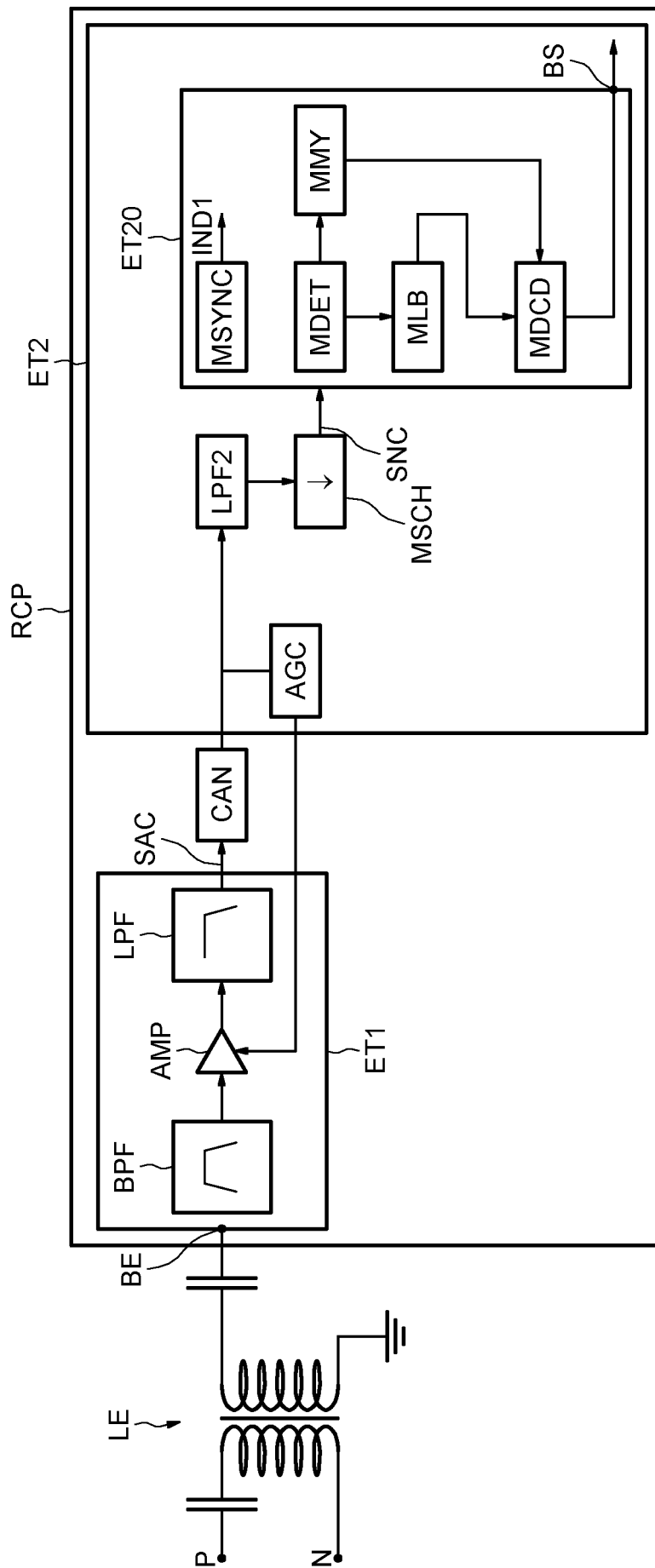


FIG. 3



3/10
FIG.4

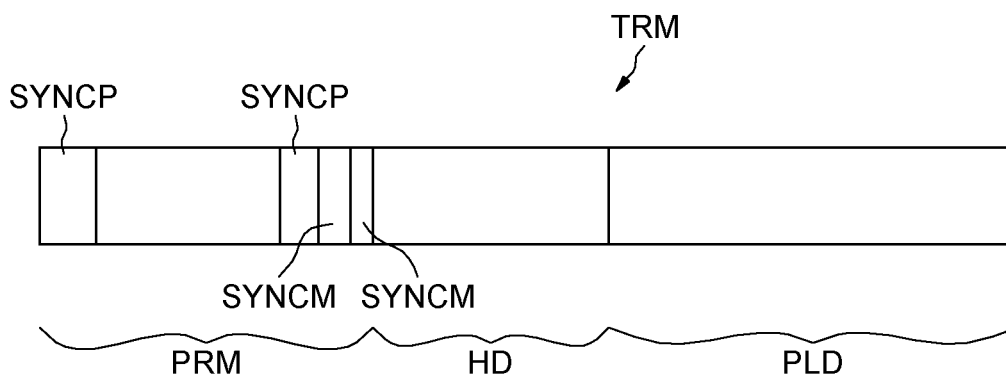


FIG.5

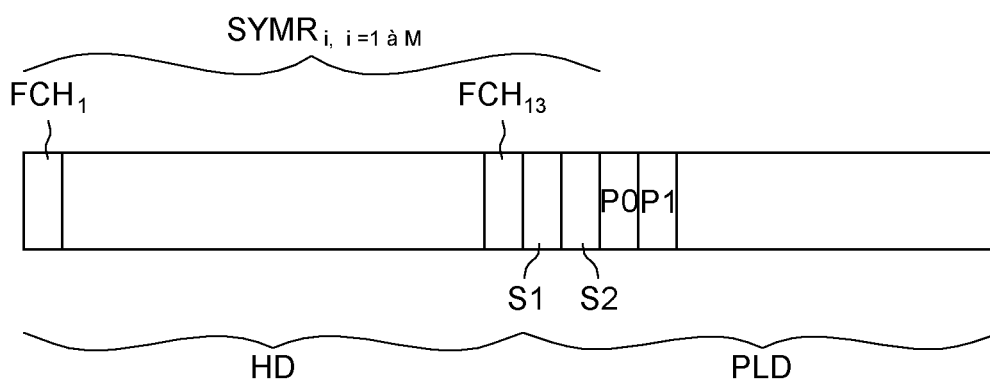
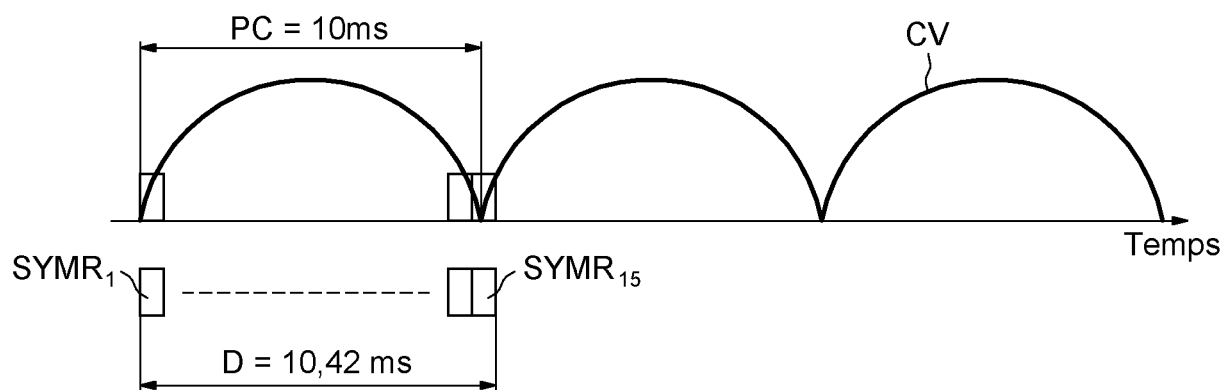
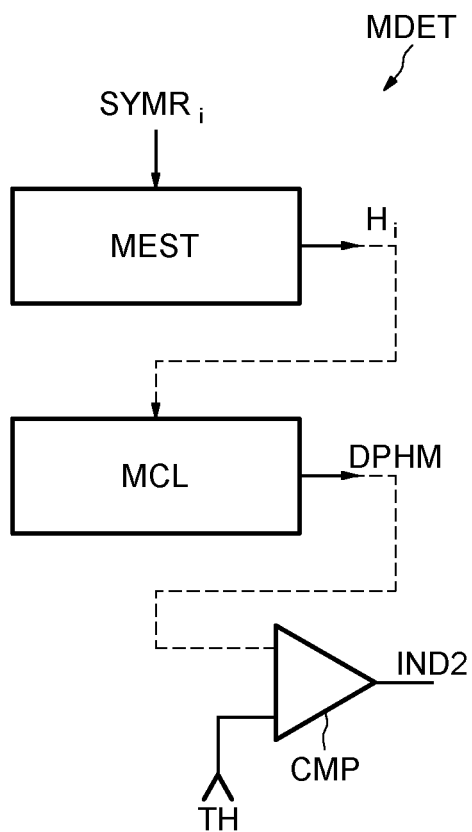
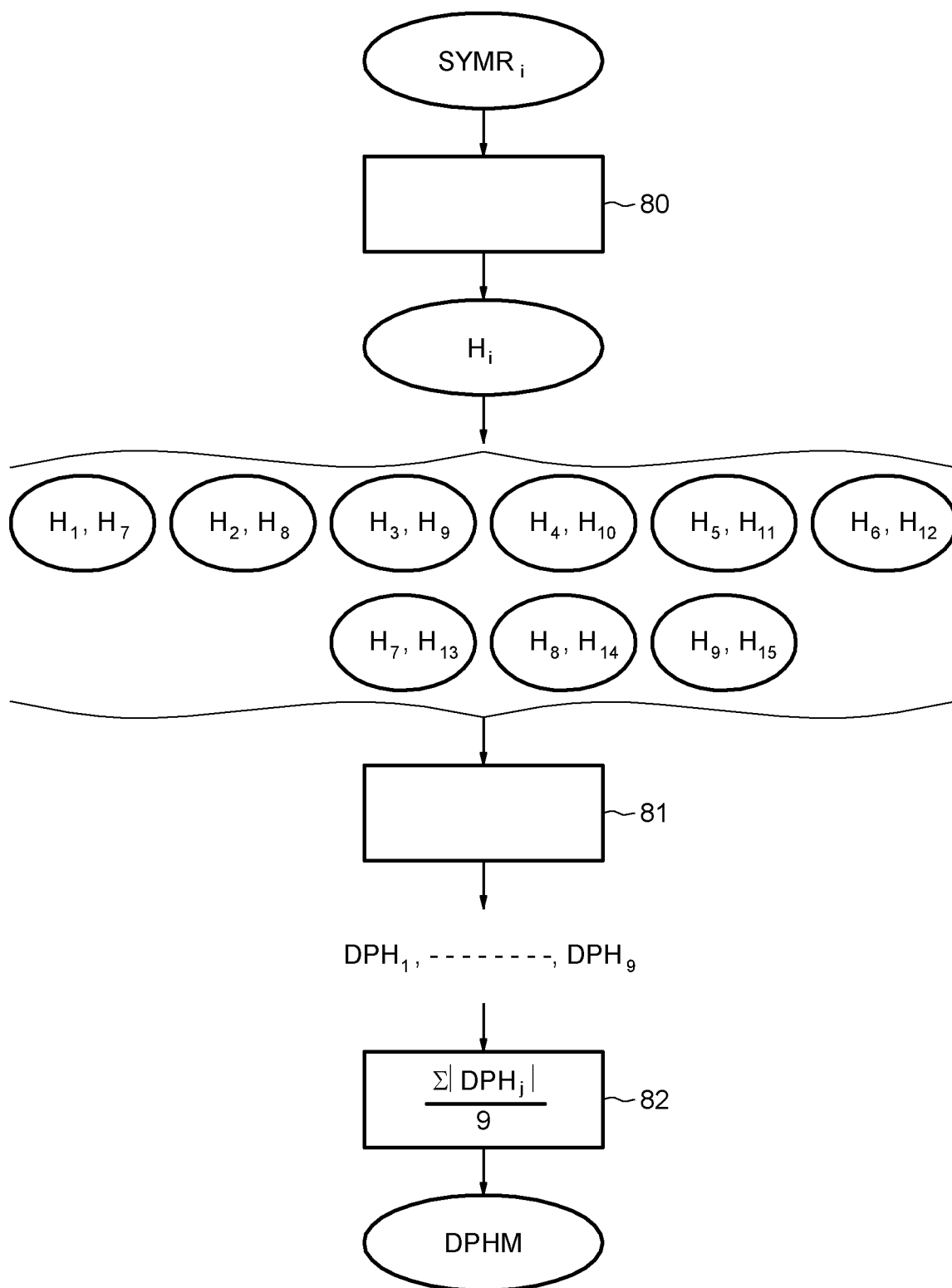
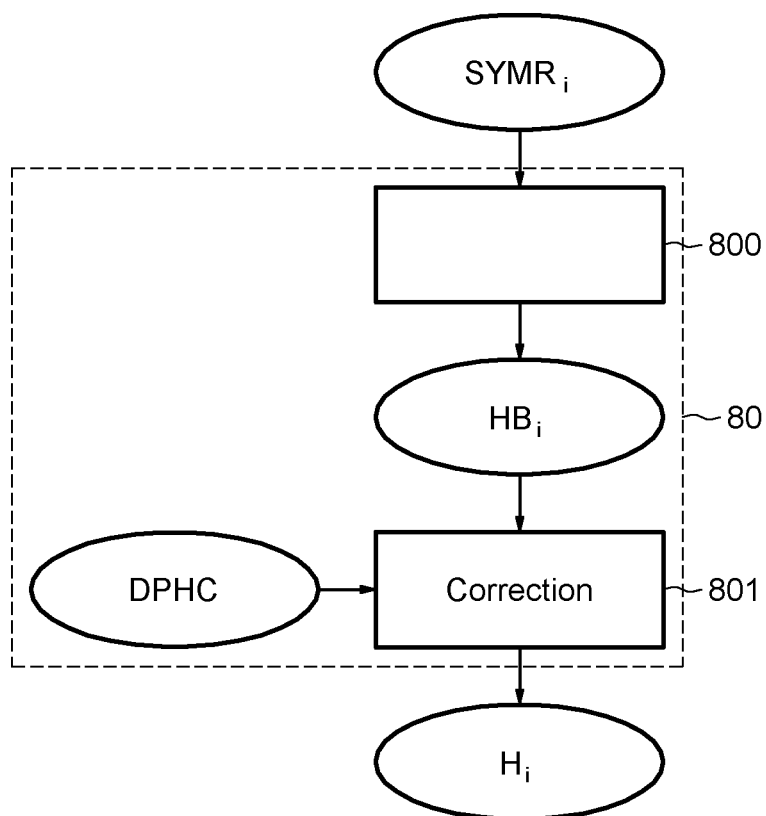


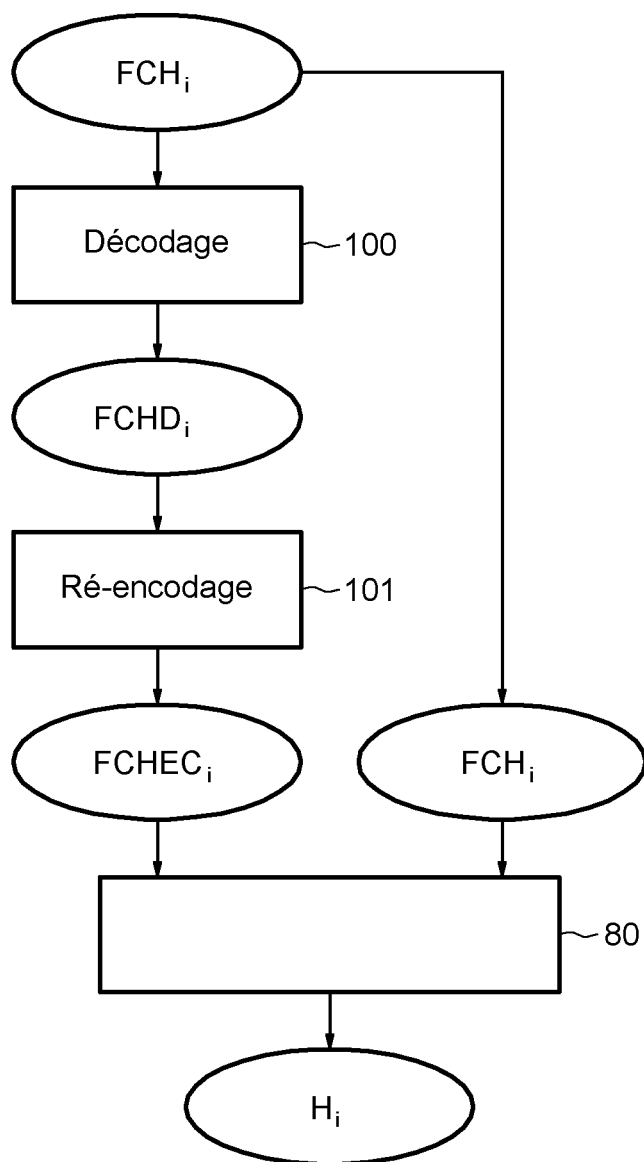
FIG.6



4/10
FIG. 7

5/10
FIG. 8

6/10
FIG. 9

7/10
FIG. 10

8/10
FIG.11

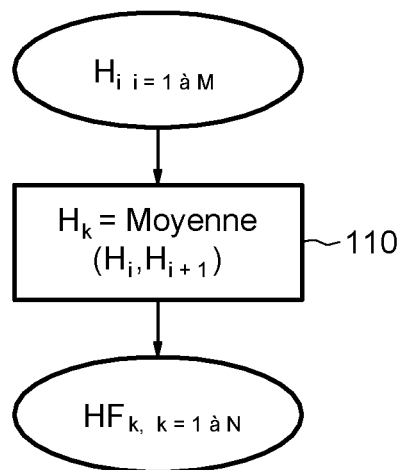
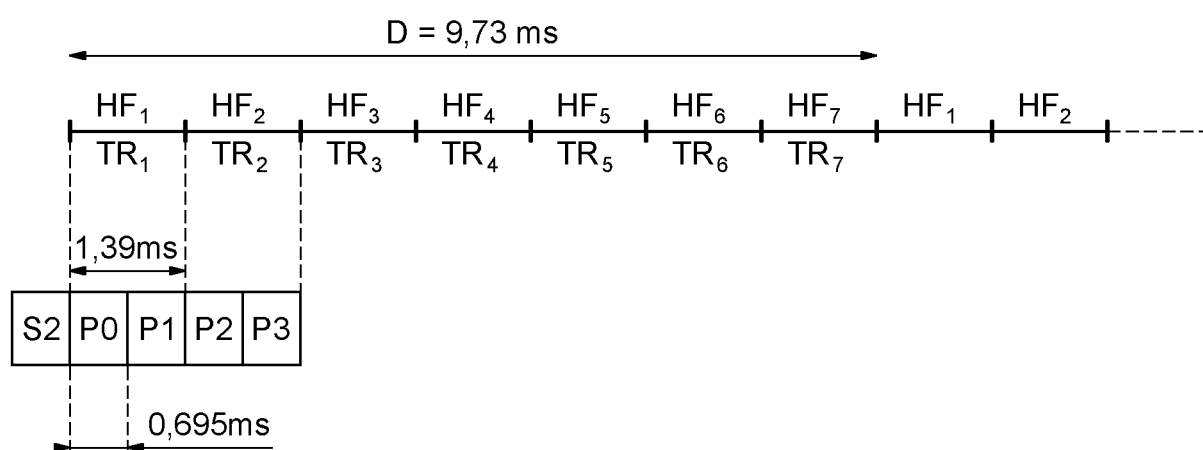


FIG.12



9/10
FIG. 13

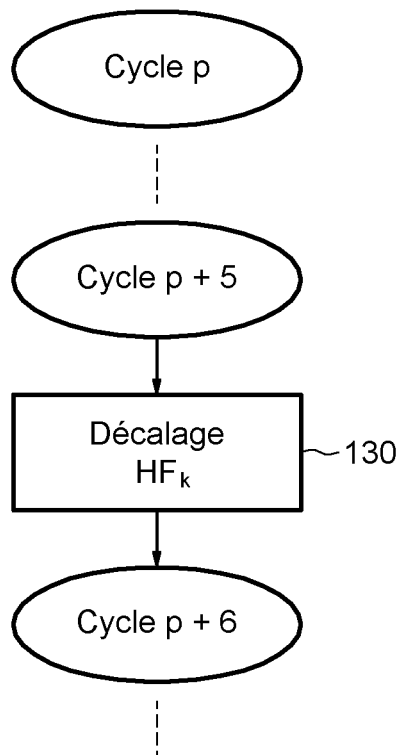
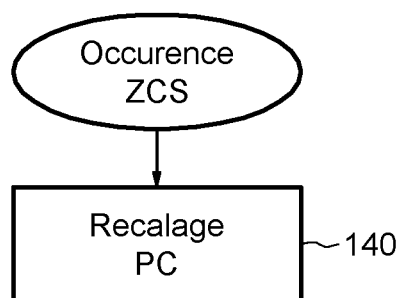
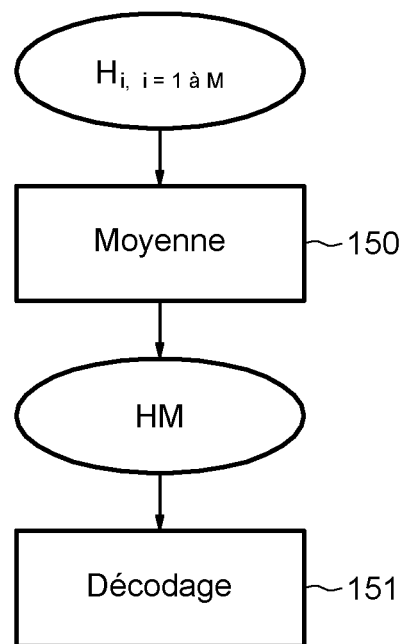


FIG. 14



10/10
FIG. 15




**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**
N° d'enregistrement
nationalétabli sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la rechercheFA 812990
FR 1556487

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X	JP 2007 258897 A (MITSUBISHI ELECTRIC CORP) 4 octobre 2007 (2007-10-04) * alinéa [0017] - alinéa [0020] * * alinéa [0027] - alinéa [0029] * * alinéa [0033] * * alinéa [0038] * * alinéa [0045] * * figures 1-19 *	1-33, 35-46	H04B3/54 G08C19/00 H04J11/00
X A	WO 2014/037066 A1 (SONY CORP [JP]; SONY DEUTSCHLAND GMBH [DE]) 13 mars 2014 (2014-03-13) * page 6, ligne 24 - ligne 34 * * page 7, ligne 6 - ligne 9 * * page 8, ligne 11 - ligne 17 * * page 10, ligne 16 - ligne 20 * * page 14, ligne 1 - ligne 15 * * revendications 1-6 * * figures 8,9,12-16 *	1,2,10, 24,25,33 3-9, 11-23, 26-32, 34-46	
X A	US 2012/195384 A1 (SATO TAKAHIRO [JP]) 2 août 2012 (2012-08-02) * alinéa [0007] * * alinéa [0009] - alinéa [0010] * * alinéa [0013] - alinéa [0015] * * alinéa [0049] * * alinéa [0057] - alinéa [0058] * * alinéa [0072] * * revendications 1-7 * * figures 1-15 *	1-3, 10-12, 16-18, 24-27, 33-35, 39-41 4-9, 13-15, 19-23, 28-32, 36-38, 42-46	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC) H04B H04L
----- -/--			
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
29 avril 2016		Amadei, Davide	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

N° d'enregistrement
national

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

FA 812990
FR 1556487

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
X A	US 2014/355621 A1 (KATAR SRINIVAS [US] ET AL) 4 décembre 2014 (2014-12-04) * alinéa [0024] - alinéa [0026] * * figures 1-5 *	1,2,10, 24,25,33 3-9, 11-23, 26-32, 34-46	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
		29 avril 2016	Amadei, Davide
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

1

EPO FORM 1503 12.99 (P04C14)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1556487 FA 812990**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **29-04-2016**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
JP 2007258897	A	04-10-2007	AUCUN	

WO 2014037066	A1	13-03-2014	EP 2893645 A1	15-07-2015
			US 2015326279 A1	12-11-2015
			WO 2014037066 A1	13-03-2014

US 2012195384	A1	02-08-2012	CN 102624425 A	01-08-2012
			JP 2012156861 A	16-08-2012
			US 2012195384 A1	02-08-2012

US 2014355621	A1	04-12-2014	CN 105247795 A	13-01-2016
			EP 3005577 A1	13-04-2016
			KR 20160013923 A	05-02-2016
			US 2014355621 A1	04-12-2014
			WO 2014194112 A1	04-12-2014
